

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté

modifiant l'arrêté du 24 mars 2025 portant nomination des président et membres du jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice (session 2025)

Le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature et notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32 et 32-6 ;

Vu l'arrêté du ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice en date du 14 janvier 2025 portant ouverture au titre de l'année 2025 de trois concours et d'un premier concours spécial pour le recrutement d'auditeurs de justice (École nationale de la nationale de la magistrature) ;

Vu les propositions formulées par le Conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature en date du 14 mars 2025 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2025 portant nomination des président et membres du jury des concours de recrutement d'auditeurs de justice (session 2025) ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 24 mars 2025 est modifié comme suit :


Au lieu de : « Mme Catherine DENIS, magistrate honoraire »

Lire : « M. Denis CHAUSSERIE-LAPRÉE, procureur général près la cour d'appel d'Orléans ».

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'École nationale de la magistrature qui sera chargée de son exécution.

Fait, le **01 AVR. 2025**


Le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice,
Par déléation,
Le directeur des services judiciaires
Pascal PRACHE